

## DESCRIPTION ET MODALITÉS DU PROGRAMME

### Nature du financement

**DIALOG – Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones** – est un regroupement interuniversitaire, interinstitutionnel, interdisciplinaire et international financé par le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (Programme des regroupements stratégiques) et par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des partenariats de recherche).

Dans le cadre de sa mission, **DIALOG met à la disposition des chercheurs/chercheuses ou cochercheurs des universités et du monde autochtone associés au réseau, de même que des partenaires autochtones, des budgets destinés à la tenue d'activités collectives ou à la réalisation de produits/outils de connaissances résultant des travaux collectifs des membres réguliers.**

### Objectifs spécifiques reliés à la mobilisation des connaissances

La mobilisation des connaissances se concrétise par la conception, la mise en œuvre et le déploiement d'une gamme d'activités, de produits, de manifestations, d'outils et de moyens dans le but de :

- ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ, la circulation et la mise en valeur de l'information scientifique coproduite dans le cadre du partenariat
- SOUTENIR LES INITIATIVES COLLECTIVES de rapprochement entre le milieu universitaire et le milieu autochtone dans le but de promouvoir les contributions et résultats issus des travaux du partenariat
- S'ASSURER D'UNE PARTICIPATION EFFECTIVE DES CHERCHEURS/CHERCHEURES et des étudiants/étudiantes auprès des instances et communautés autochtones partenaires lors d'événements organisés par le partenariat ou d'autres événements reliés à la mission du partenariat
- S'ASSURER D'UNE PARTICIPATION EFFECTIVE DES COLLABORATEURS et partenaires autochtones en contexte universitaire lors d'événements organisés par le partenariat ou d'autres événements reliés à la mission du partenariat
- FAVORISER LE PARTAGE DES EXPÉRIENCES, expertises, contributions et résultats de recherche entre les membres du partenariat
- DÉVELOPPER LES MÉCANISMES nécessaires à une appropriation pertinente et effective par des publics ciblés, des réalisations, expériences et retombées des travaux de coproduction des connaissances menés au sein du partenariat, incluant les membres du partenariat et les organisations qu'ils représentent le cas échéant
- FAVORISER L'INSERTION DES CONNAISSANCES issues du partenariat dans les stratégies de développement et les plans d'action des partenaires autochtones
- TRANSMETTRE LES CONTRIBUTIONS du partenariat sous différentes formes et à différents publics extérieurs (secondaires et complémentaires)

## Portée du financement

**DIALOG** finance jusqu'à 10 000 \$/an des activités et produits de diffusion, de transfert ou de mobilisation des connaissances. L'octroi des montants globaux annuels est tributaire du nombre de demandes déposées auprès du **Bureau de direction**. Les candidats/candidates doivent faire état, s'il y a lieu, des autres sources de financement obtenues pour le projet. En tout temps l'embauche d'étudiants/d'étudiantes des divers cycles d'études (à titre de boursiers ou de stagiaires) doit être privilégiée.

## Les dépenses admissibles

Toute dépense est assujettie aux règlements en vigueur chez les organismes subventionnaires.

## Durée du financement

Les financements sont annuels. Ils peuvent être renouvelés une fois (pour diverses phases d'un même projet par exemple) pourvu que des résultats concrets et probants aient été produits chaque année et que les retombées pour le partenariat soient tangibles. Ils peuvent aussi être cumulés dans le cas d'initiatives collectives et interactives de plus grande envergure mettant en présence plusieurs chercheurs/chercheuses, cochercheurs des universités et du monde autochtone associés au réseau, étudiants/étudiantes et partenaires autochtones du réseau.

## Les exigences rattachées à l'obtention d'un financement

- Les projets doivent obligatoirement être collectifs et réunir des chercheurs/chercheuses et cochercheurs réguliers, des étudiants/étudiantes et des partenaires autochtones.
- Le rôle et la contribution de DIALOG (logo, remerciements, mention) doivent être clairement identifiés au moment de l'activité (affiche, programme, dépliant, brochure, appel de textes) comme lors de la publication d'un nouveau produit collectif.
- Chacune des activités, chacun des produits, doit conduire à la production d'un compte rendu détaillé (3 500 à 4 000 mots) destiné à être publié sur le site web de DIALOG.
- Dans le cas d'un événement (colloque, atelier, séminaire, symposium), tous les textes des conférences (3500 mots chacun) prononcées par des membres de DIALOG (chercheurs/chercheuses, étudiants/étudiantes, partenaires autochtones) doivent être remis dans un délai de trois mois après l'événement à des fins de publication.
- Dans le cas d'un projet qui se déroule sur plusieurs années, la production d'un rapport ou compte rendu annuel est obligatoire.
- La production d'un rapport financier annuel par l'établissement universitaire auquel est affilié le chercheur/la chercheuse responsable est obligatoire.
- Un résumé du projet accompagné de la liste du (des) responsable(s) et des collaborateurs/des collaboratrices sera disponible sur le site web de DIALOG.

## Exemples d'activités pouvant être financées

- L'organisation d'ateliers thématiques et interdisciplinaires, de journées d'étude ou d'une série de séminaires réunissant des chercheurs/chercheuses du partenariat, des partenaires autochtones, des étudiants/étudiantes. Chacune de ces activités doit faire l'objet d'un compte rendu qui sera rendu public sur le site web de DIALOG. La tenue de ces activités dans une communauté ou un milieu autochtone est encouragée.
- L'organisation de sessions (colloques ou symposiums) dans le cadre de grands congrès internationaux. Ces sessions doivent réunir plusieurs membres du partenariat et rendre compte des travaux de coproduction ou de mobilisation des connaissances réalisés conjointement. Ils doivent donner lieu par la suite à la production d'un ouvrage (actes de colloque, recueil de textes, etc.).
- La mise sur pied d'activités de partage, de sessions de transmission des connaissances, de journées de formation ou d'autres types d'activités permettant de répondre à des besoins de recherche ou d'information des partenaires autochtones, des communautés et autres instances autochtones. Chacune de ces activités doit faire l'objet d'un compte rendu qui sera rendu public sur le site de DIALOG. La tenue de ces activités dans une communauté ou un milieu autochtone est encouragée.

## Exemples de produits pouvant être financés

- La production et la publication d'ouvrages collectifs qui mettent en valeur les résultats de recherches collaboratives et interactives avec les Autochtones; au moins 60 % des contributeurs/contributrices doivent être membres de DIALOG.
- La production et la publication d'ouvrages collectifs par des chercheurs/chercheuses et cochercheurs des universités et du monde autochtone mettant l'accent sur les approches, les méthodes et les pratiques de la recherche collaborative et interactive avec les Peuples autochtones.
- La préparation d'ouvrages mettant en valeur des initiatives de coproduction des connaissances réunissant plusieurs membres réguliers du réseau.
- La production de DVD ou de vidéo présentant des résultats de recherche selon des formules novatrices et destinées principalement à divers publics autochtones.
- La préparation de guides méthodologiques et de cahiers pédagogiques destinés principalement à des publics autochtones.
- La rédaction de brochures, textes, bilans ou autres ouvrages présentant des résultats de recherche et destinés à divers publics autochtones.

## Échéance et présentation du dossier

**Quatre fois par année** aux dates suivantes : 31 mars; 30 juin; 30 septembre; 31 décembre. Les dossiers doivent être présentés sur le formulaire prévu à cet effet (ci-joint) et expédié par courriel : [reseadialog@ucs.inrs.ca](mailto:reseadialog@ucs.inrs.ca)

## Évaluation et critères d'évaluation

L'évaluation de la demande est faite par un comité formé de trois membres du Bureau de direction. Un rapport d'évaluation est remis aux candidats/candidates. Les critères suivants sont considérés :

- intérêt et portée de l'activité ou du produit proposés selon la programmation et la mission de DIALOG
- participation des chercheurs/chercheuses, des cochercheurs des universités et du monde autochtone, de même que des partenaires autochtones
- opportunités offertes aux étudiants/étudiantes
- retombées pour DIALOG
- pertinence au regard des connaissances relatives aux Peuples autochtones

## Annonce des résultats

Les candidates/candidats recevront une réponse à leur demande de **quatre à six semaines** après le dépôt du dossier.

## Modalités de versement

La somme octroyée est transférée par l'administration de l'INRS vers les autres administrations universitaires en vertu des ententes interuniversitaires existantes et des exigences de l'organisme subventionnaire. Dans le cas des partenaires autochtones, les modalités administratives feront l'objet d'ententes sectorielles.

## Formulaire pour le dépôt d'un projet

### 1. COORDONNÉES

#### 1.1 Nom du (des) responsable(s) : ajouter des noms au besoin

Nom :

Université d'affiliation :

Adresse courriel :

Signature :

Nom :

Université d'affiliation :

Adresse courriel :

Signature :

Nom :

Partenaire autochtone :

Adresse courriel :

Signature :

Nom :

Partenaire autochtone :

Adresse courriel :

Signature :

1.2 Date de la demande

1.3 Lieu

1.4 Montant demandé (\$)

---

## 2. L'INITIATIVE PROPOSÉE (ACTIVITÉ OU PRODUIT PROPOSÉ)

---

2.1 Décrire l'initiative, sa portée, ses objectifs de même que les résultats escomptés

2.2 Identifier tous les chercheurs/chercheuses et les partenaires autochtones de DIALOG; identifier les collaborateurs/collaboratrices extérieurs au réseau s'il y a lieu.

2.3 Quelles seront les retombées du projet pour DIALOG?

2.4 Quelles seront les retombées pour les communautés et instances autochtones?

2.5 Quelles seront les retombées pour les étudiants/étudiantes?

---

### 3. LE BUDGET

---

3.1 Quel est le budget total de l'activité et le détail par poste budgétaire : frais de transport; frais de séjour, salaires ou bourses pour les étudiants/étudiants; salaires de personnel professionnel; équipement et matériel, autres dépenses le cas échéant?

3.2 Identifier les sources de financement complémentaires s'il y a lieu

3.3 Quelles dépenses spécifiques seront couvertes par le financement obtenu de DIALOG?